

**DE BAECQUE**

PARIS - LYON - MARSEILLE - VERSAILLES



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

# DE BAECQUE

PARIS - LYON - MARSEILLE - VERSAILLES

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Une sculpture révolutionnaire de Joseph Chinard aux enchères

Vente aux enchères - Lyon - 22 novembre 2025

**DE BAECQUE & Associés annonce la vente événement d'une oeuvre majeure de Joseph Chinard (1756-1813), figure lyonnaise de la sculpture de la fin du XVIIIe siècle. Sculpture révolutionnaire, *La Loi* représente une femme debout appuyée sur une table portant l'inscription "Droits de l'Homme", accompagnée d'un faisceau symbolisant l'unité républicaine. Par son iconographie néoclassique raffinée et son symbolisme patriotique, elle s'inscrit dans les projets révolutionnaires de l'artiste durant la Terreur.**

**Estimée 50 000 - 80 000 €, *La Loi* sera présentée aux enchères le samedi 22 novembre à Lyon.**

La sculpture en terre cuite intitulée *La Loi* réalisée en pleine Révolution Française est ainsi une oeuvre majeure de Joseph Chinard (1756-1813). Décrite par Salomon de La Chapelle en 1896 (l'un des premiers biographes du sculpteur), elle représente une femme debout appuyée sur une table portant l'inscription « Droits de l'Homme », accompagnée d'un faisceau symbolisant l'unité républicaine.

D'un style mêlant intellectualisme et sensualité, la figure féminine, dynamique et martiale, incarne l'idéologie républicaine. Oeuvre autonome, elle reflète la virtuosité technique de l'artiste, déjà récompensé à Rome en 1786, et présente des liens avec d'autres oeuvres comme *l'Allégorie de la République* (1794, Louvre).

Le contexte politique donne toute sa force à cette sculpture. Après un séjour mouvementé à Rome où certaines de ses oeuvres antimonarchiques lui valent d'être arrêté par le Vatican en 1792, Chinard revient à Lyon, où il réalise monuments et décors révolutionnaires, dont celui de l'Hôtel de Ville pendant le siège de 1793. Ces créations lui attirent de nouveaux ennuis : accusé de provocation politique, il est incarcéré à nouveau après la chute de Lyon.

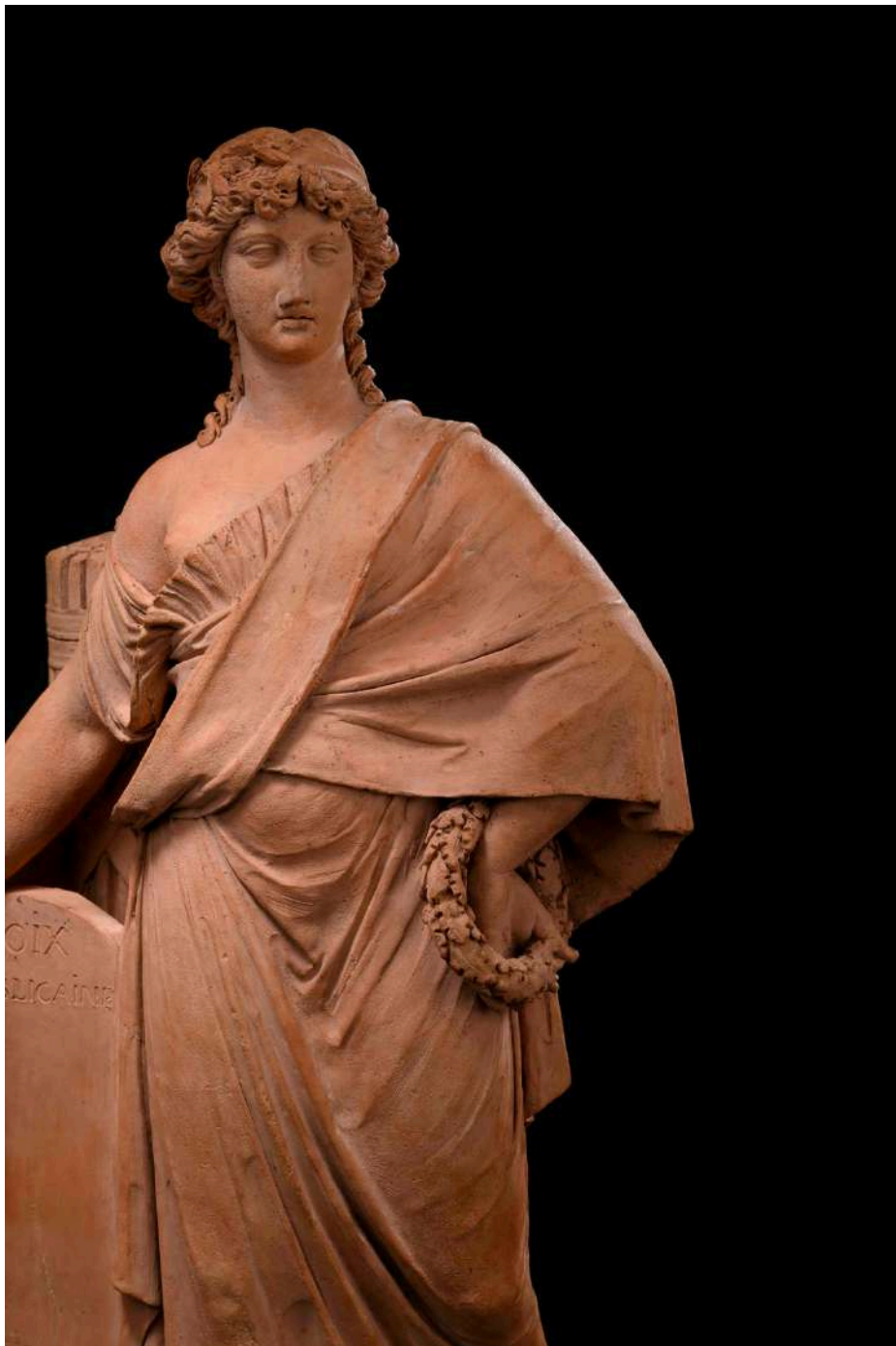
Libéré en 1794 Joseph Chinard poursuit ses oeuvres engagées. Les inscriptions « DROITS DE L'HOMME » et « LOIX REPUBLICAINES » inscrites sur *La Loi* témoignent de son adhésion à l'idéal républicain, mais expriment aussi un message plus intime : celui d'un artiste éprouvé par les bouleversements révolutionnaires, pour qui Liberté et République ne peuvent exister sans la primauté du Droit.

Sculpteur lyonnais majeur de la période révolutionnaire et de l'Empire, Joseph Chinard se forme à Rome et s'impose rapidement par son style mêlant néoclassicisme, expressivité et raffinement symbolique.

Profondément engagé dans les idéaux de son temps, il met son talent au service de la République, réalisant statues, monuments publics et décors célébrant la Liberté, l'Égalité et les Droits de l'Homme.

Ses œuvres, souvent allégoriques, témoignent de son habileté technique et de sa capacité à traduire les grands bouleversements politiques en formes sculpturales puissantes.

Malgré les persécutions et les arrestations dont il fut victime, Chinard demeure l'un des artistes les plus représentatifs de la sculpture française à la charnière du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècle.







**Joseph Chinard (Lyon, 1756-1813)**

*La Loi*

Vers 1793-1794

Statuette en terre cuite originale patinée

Porte les inscriptions « LOIX REPUBLICAINES » et « DROITS / DE L'HOMME sur la face et le côté droit des tables des lois républicaines

H. 47,5 cm

Présence d'une étiquette lacunaire à l'intérieur : 78. Statuette de ... / par Chinard. Elle représen.../ un faisceau de licteur, la main droite reposant sur les tables des lois républicaines. Terre cuite. H.47 cm/ Exposition de l'œuvre de Chinard, /aux Arts décoratifs, 1909, n°1.)

Restaurations

Provenance : Ancienne collection Piégay, vente le 29 septembre 1913 à Lyon, lot 78 ; Collection particulière en 2025.

**Estimation : 50 000 / 80 000 €**



### Exposition :

-Exposition d'œuvres du sculpteur Chinard de Lyon (1756-1813), pavillon de Marsan, novembre 1909-janvier 1910, n° 17.

### Œuvres en rapport :

- Joseph Chinard, L'Amour de la Patrie, vers 1790 , groupe en terre cuite, dim. 31,5 x 16,5 x 16,6 cm, titré sur la face de l'autel « Amour de la patrie », portes les inscriptions, à l'arrière sur le bouclier: « [L] XVI / [Restau]rateur de la Libert[é] français[e] », sur le baudrier de l'homme du peuple de face « Liberté » et sur le baudrier de l'homme du peuple de dos « Constitution », enfin sur le parchemin « Consti[tution] des Français », Lyon, musée des Beaux-Arts, n°inv. 1962-3;
- Joseph Chinard, Portrait allégorique de la famille de Risamburgh, 1790, marbre, dim. 112,4 x 54,6 x 39 cm, Los Angeles, The J. Paul Getty Museum, n° 94.SA.2;
- Joseph Chinard, La Liberté et l'Égalité, 1793, projet de fronton pour l'hôtel de Ville de Lyon, dim. 63,5 x 53,5 x 3 cm, Lyon, musée des Beaux-Arts, n°inv. B 1359;
- Joseph Chinard, La République, 1794, statuette en terre cuite, dim. 35 x 27,7 x 16,4 cm, signé sur la plinthe à droite « Chinard inv. Et fe(cit) 23 jerminal (sic) l'an 2m de la R.f.u et ind. » (pour 12 avril 1794), Paris, musée du Louvre, n°inv. RF1883.

### Littérature en rapport :

- J-B. Dumas, « Notice sur M. Chinard, statuaire, lue dans la séance publique de l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, du 30 août 1814 », Lyon, 1814, p.12-14 ;
- J. S. Passeron, « Joseph Chinard », in Revue du Lyonnais, 1re série, t. I, 1835, p. 471-475, p. 473 ;
- Salomon de la Chapelle, « Joseph Chinard sculpteur, sa vie et son œuvre », in Revue du lyonnais, 5e série, t. XXII, 1896, p. 77-98, p. 209-218, p. 272-291, p. 337-357, p. 412-442 et p. 209-212 ;
- Salomon de la Chapelle, « Joseph Chinard sculpteur, sa vie et son œuvre », in Revue du lyonnais, 5e série, t. XXIII, 1897, p. 43, p. 37-52, p. 141-157, p. 229-238 ;
- S. Lami, Dictionnaire des Sculpteurs de l'École Française au dix-huitième siècle, Paris, I, 1910, reprinted 1970, p. 218 ;
- P. Vitry, Exposition d'œuvres du sculpteur Chinard de Lyon (1756-1813) au pavillon de Marsan (palais du Louvre), cat. exp. Paris, musée des Arts décoratifs, 1909-1910 ;
- Galerie Georges Petit, Catalogues des Sculptures par Joseph Chinard de Lyon (1756-1813) formant la Collection de M. le Comte de Penha-Longa, 2 décembre 1911 ;
- Les muses de Messidor. Peintres et sculpteurs Lyonnais de la Révolution à l'Empire, cat. exp. (Lyon, Musée des Beaux-Arts, 22 novembre 1989-11 février 1990), Lyon, Musée des Beaux-Arts de Lyon, 1989, p. 78-79, n°27 ;
- James David Draper and Guilhem Scherf (dir.), L'esprit créateur de Pigalle à Canova, Terre cuites européennes, 1740- 1840, cat. exp. Paris, musée du Louvre ; New York, Metropolitan Museum of Art ; Stockholm, Nationalmuseum, 2003, p. 41-42, p. 94-99 et p.146-147 ;
- Sylvain Chuzeville, Vie, œuvre et carrière de Jean-Antoine Morand, peintre et architecte à Lyon au XVIIIe , thèse soutenue à l'Université Lumière-Lyon 2, sous la direction de Philippe Bordes, 2012, p. 17-19 et p. 208 ;

C. Barbillon et alii, *Sculptures du XVIIIe au XXe siècle*, musée des Beaux-Arts de Lyon, Somogy Editions d'art, 2017, notices Chinard, p. 105-143.

- Martinez, Jean-Luc (dir.), *Théâtre du pouvoir*, cat. exp. (Paris, Musée du Louvre, Petite Galerie, du 24 septembre 2017 au 7 juillet 2018 ; Pau, musée national du château, du 14 septembre 2018 à avril 2019), Paris, Louvre éditions ; Seuil, 2017, p. 102-104, ill. 102-103, n° 51 ;

- Chanteranne, David (dir.), *La République nous appelle : valeurs et symboles*, cat. exp. (Châteauroux (Externe, France), Musée Bertrand, 2021), Châteauroux, Musée Bertrand, 2022, p. 34 ;

- Sophie Recordier, « Joseph Chinard et les commandes publiques à Lyon en l'honneur de Bonaparte (juin 1800-avril 1805) », in *Revue de l'art*, n° 225-2024-3, p. 8-19 ;

-Gérard Pelletier, *Rome et la Révolution française, la théologie et la politique du Saint-Siège devant la Révolution française, 1789-1799*, Collection de l'École française de Rome, n°319, chap.VIII, p. 397-415 ;

- Gérard Bruyère, *Dictionnaire historique des académiciens de Lyon*, entrée Chinard Joseph, <https://academie-sbla-lyon.fr/Dictionnaire/entree/545>

« Une femme debout, bien campée, la main droite est appuyée sur une table où sont écrits ces mots: droits de l'Homme. À l'arrière de la statue est un faisceau arrivant à la hauteur de l'épaule », telle est la seule description connue de cette remarquable terre cuite de Joseph Chinard. Cette mention a été rédigée par Salomon de La Chapelle, l'un des premiers biographes du célèbre sculpteur Chinard, dans son « Catalogue des œuvres de Chinard », (*La Revue du Lyonnais*, 1896). Il la nomme alors La Loi. Malgré l'absence de signature sur l'œuvre, les nombreux indices qui associent la statue au nom du sculpteur lyonnais nous invitent à être formels sur cette illustre paternité.

Par sa typologie et son symbolisme savant et raffiné, cette figure allégorique appartient au corpus de projets de monuments révolutionnaires de Joseph Chinard, inauguré en 1790 par son groupe en terre cuite *L'Amour de la Patrie* (Lyon, musée des Beaux-Arts, n°inv. 1962-3) et son impressionnante *Allégorie de la Famille Risamburgh* en marbre conservée au J. Paul Getty Museum à Los Angeles (n° 94.SA.2) . Notre œuvre témoigne de la production patriotique de l'artiste pendant les terribles années de la Terreur dont la ville de Lyon a été lourdement victime. Exposée au Salon de la rétrospective sur l'artiste au pavillon de Marsan en 1909/1910, la terre cuite était non localisée depuis son passage en vente à Lyon en 1913. Sa réapparition sur le marché de l'art est un véritable évènement qui enrichit la connaissance de l'Œuvre de l'artiste.

« Savoureux mélange d'intellectualisme et de sensualité » pour reprendre les termes de S. Deschamps-Tan dans la publication des collections du musée des Beaux-Arts de Lyon, *La Loi* présente une iconographie complexe à la phraséologie « bavarde » et au sens du détail très abouti, typiques du style de Joseph Chinard. Tout comme la *Minerve* du Monument de la famille de Risamburgh, notre figure témoigne de l'influence néoclassique chère à l'artiste. Elle est vêtue d'une tunique aux plis serrés, d'un chiton et d'une pallarévélant avec une grande sensualité le sein droit, tout en dissimulant à peine le corps aux formes pleines de cette allégorie féminine. En position frontale et bien campée, la figure présente une attitude dynamique et martiale, le pied droit en avant, le poing gauche accoudé sur la hanche et tenant la couronne civique tressée de feuilles de chêne. À l'instar de la statuaire antique monumentale, *La Loi* s'appuie à un élément vertical. Un faisceau d'armes symbolisant l'unité de tous les citoyens de la République sert de support à deux grandes plaques verticales, les lois républicaines qui portent les inscriptions « DROITS DE L'HOMME » et « LOIX REPUBLICAINES ».

Véritable œuvre autonome, cette sculpture très aboutie révèle avec maestro la parfaite technique de Chinard dans l'art du modelage. Cette excellence lui a d'ailleurs valu le premier prix du concours de la Balestra organisé par l'Académie de saint Luc à Rome en 1786 pour son groupe statuaire Persée et Andromède (Rome, Académie de Saint Luc, n°inv. 3).

Tant par sa composition achevée que par la similitude du modèle au visage plein et aux lèvres magistralement entrouvertes, notre statuette se rapproche d'une autre terre cuite originale de l'artiste, l'Allégorie de la République achevée le 12 avril 1794 (conservée au musée du Louvre, n°inv. RF1883). Ces rapprochements stylistiques et iconographiques permettent de contextualiser précisément la création de notre œuvre. Cette terre cuite a été exécutée après le malheureux second séjour de Chinard à Rome au moment où il reprend ses activités de sculpteur officiel pour le compte des autorités révolutionnaires de la Ville de Lyon, et ce, en pleine période de la Terreur. Remise dans ce contexte de troubles politiques aigus, troubles dont Chinard a été à plusieurs reprises la fâcheuse victime, sa symbolique est particulièrement percutante.

Lors de son second séjour à Rome, ses œuvres représentant Jupiter foudroyant l'Aristocratie (groupe en plâtre teinté, 1791, signé Chinard, H. 15,5 cm, Paris, musée du Louvre, n°inv. RF2477), et Apollon foulant aux pieds la Superstition (groupe en plâtre teinté, 1791, titré, H. 51 cm, Paris, musée du Louvre, n°inv. RF2478) sont à l'origine de son arrestation sur ordre du Vatican, le 23 septembre 1792. La nature injurieuse de ces sujets, des mœurs dissolues, un comportement impie et des propos séditieux sont avancés contre lui. Chinard est jeté en prison. Madame Roland, femme du ministre de l'Intérieur ainsi qu'un certain nombre d'intervenants haut-placés, dont le député David, se mobilisent. Le sculpteur est finalement libéré le 13 novembre suivant. Expulsé des États pontificaux, il rentre triomphalement à Lyon en décembre, célébré comme un héros.

Affilié au Club central, Chinard met de nouveau son talent au service de la Municipalité en réalisant des monuments temporaires exaltant l'idéologie révolutionnaire, comme il l'avait fait précédemment avec sa livraison d'une statue colossale de la Liberté pour la fête de la Fédération en mai 1790. Pour la plupart en matériaux périssables, ces décors éphémères ont, hélas, tous disparu.

Au début de l'année 1793, alors que la ville de Lyon manifeste de plus en plus son opposition à la Convention nationale, Chinard est également occupé à la réalisation du nouveau décor de l'Hôtel de Ville. Ce dernier est achevé et inauguré pendant le dramatique Siège de Lyon, le 3 septembre 1793. Une description en est faite dans la Revue du Lyonnais de 1836 :«(...) les lyonnais ont célébré pendant le siège, les fêtes républicaines et le 10 août 1793, l'abolition de la royauté. Les autorités insurgées firent orner la façade de la Maison commune des statues de l'Égalité et de la Liberté, exécutées, pendant le siège tenu du 9 août au 9 octobre 1793 à Lyon contre la Convention nationale par le célèbre Chinard et remplacé maintenant par celle de Henri IV ». Ce décor, détruit sous l'Empire, nous est heureusement connu grâce à une esquisse conservée au musée des Beaux-Arts de Lyon (n°inv. n°B1359).

Notre statuette en terre cuite présente une similitude frappante avec la figure de La Liberté présentée de profil à gauche, au point que l'on peut se demander s'il ne serait pas plus juste de l'intituler La Liberté et non la Loi. Non seulement on constate la présence des mêmes inscriptions et du faisceau comme élément structurant de la composition, mais notre statuette présente aussi le même drapé (bien que découvrant le sein) et la couronne civique qui servit de prétexte à la seconde arrestation de l'artiste après la reddition de Lyon en octobre 1793.

Le 8 octobre, la ville encerclée par l'armée du général Kellermann et bombardée depuis la fin du mois d'août finit par se rendre et subit une répression d'une extrême sévérité. La Convention ordonne la destruction de Lyon, rebaptisée « Ville-Affranchie ». Des quartiers entiers sont promis à la démolition. Une commission militaire exécute près de 1700 Lyonnais, dont l'architecte et urbaniste Jean-Antoine Morand (1727-1794), un des premiers à avoir recommandé le jeune Chinard dans les années 1770. C'est dans ce contexte sanglant et revanchard que Chinard est de nouveau incarcéré le 13 octobre sur dénonciation, sous prétexte de l'ambiguïté politique du décor à peine achevé de l'Hôtel de Ville. On lui reproche, dans le relief du fronton, d'avoir positionné la couronne civique censée couronner les citoyens méritants à l'arrière des fesses de l'Allégorie, comme signe blasphématoire !

Relaxé au bout de six mois, le 28 février 1794, il est de nouveau chargé d'organiser la fête de l'Être Suprême qui se déroule le 8 juin 1794, en écho à la cérémonie parisienne décidée par Robespierre et instituée comme fête civique du nouveau culte révolutionnaire. C'est probablement pendant cette période, entre sa libération et le mois de juin, qu'il a réalisé notre terre cuite, en même temps que l'Allégorie de la République. Les inscriptions « DROITS DE L'HOMME » et « LOIX » présentes sur les deux œuvres manifestent officiellement le positionnement de l'artiste dans le combat pour un ordre nouveau. Elles résonnent comme sa déclaration de foi en l'idéal révolutionnaire.

Toutefois, un message plus secret pourrait également être transmis pour les intimes, celui d'un artiste ballotté par les dérives politiques dans une ville qui a cruellement souffert de la perte de son nom et de sa liberté, au nom même de la Liberté. Chinard indique dans l'un de ses courriers daté de 1795 qu'« il a constamment consacré ses talents et son art aux monuments propres à inspirer l'amour de la Liberté et à élever l'âme des républicains ». Son Allégorie appuyée sur les tables des Lois républicaines pourrait alors signifier qu'une République libre et juste pour chaque individu ne saurait exister sans la primauté du Droit et de la Loi.

# INFORMATIONS PRATIQUES

## Ventes aux enchères :

### MOBILIER ET OBJETS D'ART

Samedi 22 novembre 2025 - 14h30

## Exposition publique :

Vendredi 21 novembre de 10h à 12h et de 14h à 18h

Samedi 22 novembre de 9h à 12h

**Expert :** Cabinet Lacroix-Jeannest

## Informations pratiques grand public :

lyon@debaecque.fr

## PRESSE

### DE BAECQUE & ASSOCIES :

Marie-Antoinette de Longcamp

madl@debaecque.fr - 06 75 36 85 88

## A PROPOS

### DE BAECQUE & Associés

Fondée en 2008, la maison de ventes aux enchères DE BAECQUE & Associés est implantée à Paris, Lyon, Marseille et Versailles. Avec près de 21 millions d'adjudication en 2024, elle s'est imposée comme l'une des 20 plus importantes maisons de ventes françaises depuis 2019 (13ème en 2024). 39 collaborateurs dont 10 commissaires-priseurs réunis par la même passion des objets, organisent des ventes aux enchères de prestige dans toutes les spécialités.



Etienne de Baecque  
Commissaire-priseur associé  
Président



Géraldine d'Ouince  
Commissaire-priseur associée  
Vice-Présidente



Jean-Marie Sarrau  
Commissaire-priseur associé  
Directeur Général

[WWW.DEBAECCQUE.FR](http://WWW.DEBAECCQUE.FR)

PARIS@DEBAECQUE.FR  
+ 33 (0)1 58 40 82 92

LYON@DEBAECQUE.FR  
+ 33 (0)4 72 16 29 44

MARSEILLE@DEBAECQUE.FR  
+33 (0)4 91 50 00 00

VERSAILLES@DEBAECQUE.FR  
+33 (0)1 39 50 69 82